



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2017

Présents : Mesdames Nathalie MELLIER, Corinne GAMBIER, Valérie de l'Hamaide, Dominique VILLERET, Joëlle SANS, Myriam PATTEUX, Amandine DUMONT, Florence VASSAL, Marie-Josée DEVERGIE ;
Messieurs Christophe de l'Hamaide, Guy COCAGNE, Hervé SINNAEVE, Jean-Marie SMET, Pascal DROUARD, Philippe GODALIER, Pascal SANGLIER, Bernard BOULET, Jean-Pierre COMPAROT..

Absent Excusé : Monsieur Jean-Jacques PHILIPPART.

Secrétaire : Madame Dominique VILLERET

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte-rendu de la séance du 23 Mars 2017.

1) **Vote du Compte Administratif et affectation du résultat 2016**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2016 de la commune qui affiche un excédent de 76.586,63 €uros et indique un besoin de financement de 60.172,89 €uros. Le doyen de l'assemblée soumet au vote le compte administratif 2016. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 76.586,63 €uros au compte 002 résultat de fonctionnement reporté.

2) **Vote du Compte de Gestion 2016**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2016 dressé par Monsieur METAIS, Trésorier. Le compte de gestion est le document comptable de la Trésorerie qui correspond au compte administratif de la commune. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le compte de gestion présenté

3) **Vote des subventions aux Associations**

La liste des associations et leurs subventions pour 2017 est présentée aux membres du Conseil. La liste proposée amendée de la subvention ADAPEI, est approuvée à l'unanimité.

4) **Vote des taux des contributions directes 2017**

L'état des taxes locales présenté permet d'inscrire une recette globale de 444.609 €uros sans changer les taux votés en 2016.

Il est proposé d'augmenter de 0,5 % les taux de chacune des 3 taxes : taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti.

Les taux seraient ainsi les suivants :

- Taxe habitation : 8,29 % - Foncier bâti : 18,76 % - Foncier non Bâti : 36.68 %

La recette globale attendue serait de 447.120 €uros.

Le Conseil approuve cette proposition et vote comme proposé les taux des trois taxes communales.

5) **Vote du Budget Primitif 2017**

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2017, Mrs BOULET et COMPAROT s'abstiennent.

6) **Association du Grand Etang**

L'Association du Grand Etang ne réglera le bail 2016 qu'à la condition qu'une remise de 1.300 €uros soit accordée, ramenant le loyer à la somme de 6.890 €uros.

Cette demande est adoptée à l'unanimité.

7) **Déploiement des nouveaux compteurs Linky**

Le déploiement des nouveaux compteurs Linky inquiète certains habitants qui demandent à Monsieur le Maire de refuser l'installation de ces compteurs.

A l'unanimité, il est acté que le Conseil Municipal n'est pas habilité à prendre un tel arrêté.

8) **Questions Diverses**

- Le Syndicat d'Energie de l'Oise a recensé quelques ampoules grillées qu'il se propose de remplacer et, sur les 13 armoires électriques de notre commune, 4 sont à changer pour un coût de 1200 Euros à 1.500 Euros/armoire.
Monsieur le Maire va demander le chiffrage de mise aux normes.
- Des demandes de location pour les Salles des Fêtes, en semaine, ont été réceptionnées.
Le Conseil Municipal décide du tarif qui s'élèvera à la moitié du prix appliqué aux personnes extérieures à Milly.
- Un employé communal étant en arrêt de travail, nous allons devoir le remplacer par un emploi en contrat aidé.
- Le prochain Conseil Municipal se tiendra le 7 Juin 2017.

Le Maire,
Christophe DE L'HAMAIDE